

IMPORTANT- Mairie Le Burgaud

DISPOSITIF COVID-19

La **Mairie de LE BURGAUD** a mis en place :

- **Une permanence d'une heure** par jour en mairie de 11h à 12h, afin de recevoir **sur rendez-vous uniquement** les habitants pour leurs demandes urgentes et prioritaires. Contactez la mairie sur le temps de permanence pour prendre RDV.
- **Une astreinte téléphonique 7j/7, 24h/24** permettant de joindre le Maire en dehors des heures de permanence, **pour les urgences uniquement**, au 05 61 82 52 64.

Les personnes fragiles/vulnérables ont été identifiées, elles bénéficient d'ores et déjà d'un soutien quotidien des infirmiers, auxiliaires de vie etc. Des appels téléphoniques réguliers sont prévus dans les jours à venir pour prendre de leurs nouvelles.

D'autres initiatives (port de médicaments pour délester la pharmacie de la Bascule d'Aucamville, courses produits de première nécessité etc.) sont en cours d'étude avec l'ensemble des parties prenantes. Également, c'est à regret que nous sommes dans l'obligation réglementaire de fermer jusqu'à nouvel ordre l'accès à l'aire de jeux ainsi qu'au City-Stade.

Nous avons pu constater, depuis le début du confinement, des comportements inadéquats (promenades en groupe, sorties de loisirs en moto etc.).

Nous comptons sur le civisme et le sens des responsabilités de tous les burgaudains pour traverser, dans les meilleures conditions possibles, cette épreuve collective. Plus respectueux nous serons des règles imposées pour notre sécurité, plus vite nous sortirons de cette crise et moindres seront les dommages au sein de notre communauté.

Faites-le pour vous, pour vos enfants, pour vos voisins, pour nos anciens et pour tous les soignants (dont certains résident sur la commune) **qui luttent courageusement chaque jour contre cette épidémie et sauvent des vies.**

Bon courage à tous

Laurent ZANETTI - Maire du Burgaud

Période de confinement



Les réflexes à adopter :

- Pas d'initiatives d'aides aux personnes vulnérables (port de courses, visites etc.) **sans équipement complet** (masques, gants etc.).
- **Privilégiez les appels téléphoniques** pour prendre des nouvelles de vos proches / des personnes fragiles et contactez l'astreinte mairie si vous identifiez une situation à risque. Inutile d'affoler inutilement votre entourage : les magasins sont correctement réapprovisionnés et le resteront, si chacun adopte une attitude de consommation responsable.
- Vous êtes autorisés à sortir, à proximité de votre domicile (rayon 2km), seuls ou accompagnés seulement d'un enfant de moins de 16 ans ou de votre animal de compagnie. **Aucun regroupement entre familles, voisins, amis, même pour une promenade n'est autorisé** dans le cadre du dispositif de confinement.
- Soyez toujours munis de vos papiers d'identité ainsi que de l'attestation de déplacement dérogatoire dûment renseignée, datée, signé **pour chacun de vos déplacements hors de votre domicile**.
- Si vous êtes amenés à sortir de votre domicile, assurez-vous de respecter les **distances de sécurité** de 1 mètre avec toute autre personne ; ni embrassades ni poignées de mains.
- **Vous avez, à votre domicile, des masques et/ou des gants** ? Apportez-les au point de santé le plus proche (infirmier, pharmacie), la mairie peut également assurer le relais.
- Nous avons la chance d'avoir une épicerie sur la commune, **privilégiez les achats locaux** pour éviter tout déplacement sur des communes plus denses, dans lesquelles le risque de propagation est plus important. Vous permettrez à la communauté burgaudaine ainsi qu'à vous-même de se préserver du virus ... tout en faisant travailler le commerce de proximité : une double bonne action !

Un grand nombre de nos producteurs locaux livrent à domicile ou préparent vos colis, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur internet.